JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L'Irlande et sa population

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 178-187

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__178_0>

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III.

L'IRLANDE ET SA POPULATION.

Au moment où l'attention du monde est fixée sur l'Irlande, nous croyons intéressant de résumer le rapport présenté récemment au lord lieutenant-général de l'Irlande : 1° sur le mouvement de la population ; 2° sur le prix des denrées alimentaires et le paupérisme en Irlande.

Le nombre des mariages, naissances et décès inscrits pendant l'année 1879 a été de :

Mariages.	23,254
Naissances.	135,328
Décès.	105,089

Si l'on prend pour base le chiffre de la population, soit 5,362,337, on constate que les mariages et les naissances sont au-dessous et les décès au-dessus de la moyenne annuelle des dix années précédentes, et que le taux de la mortalité est le plus élevé qui ait été relevé depuis 1864, époque à laquelle fut établie l'inscription en Irlande. Mais hâtons-nous de dire que cet accroissement n'est pas dû, comme on pourrait le croire, à l'augmentation de la mortalité ; il résulte plutôt des améliorations apportées dans le mode de l'inscription, en vertu des actes 1878-1879 sur la santé publique et qui n'ont été mises en pratique que dans le cours de l'année.

L'accroissement naturel de la population, ou l'excédant des naissances sur les décès est de 30,239. La diminution, par l'émigration, de 47,065, ce qui ferait supposer une décroissance de 16,826 dans la population pendant l'année, mais ce chiffre est compensé par l'immigration dont aucune inscription officielle ne fait mention.

Nous faisons suivre ces renseignements généraux d'un tableau indiquant, de 1869 à 1879, et en regard du chiffre de la population, le nombre des mariages, naissances et décès ainsi que celui des émigrants.

ANNÉES.	ESTIMATION de la population au milieu de chaque année.	NOMBRE des				NOMBRE PAR 1,000 DE LA POPULATION des			
		mariages.	naissances.	décès.	émigrants.	mariages.	naissances.	décès.	émigrants
1869	5,449,094	27,277	145,659	89,593	66,568	5.01	26.7	16.4	12.2
1870	5,418,512	28,667	149,846	90,462	74,855	5.29	27.7	16.7	13.8
1871	5,395,007	28,960	151,355	88,348	71,210	5.37	28.1	16.4	13.2
1872	5,372,199	26,943	149,278	97,294	78,102	5.02	27.8	18.1	14.5
1873	5,337,261	25,730	144,377	97,537	90,149	4.82	27.1	18.3	16.9
1874	5,314,844	24,181	141,288	91,961	73,181	4.61	26.6	17.3	13.8
1875	6,309,494	24,037	138,320	98,114	51,462	4.53	26.1	18.5	9.7
1876	5,321,618	26,383	140,469	92,324	37,587	4.96	26.4	17.3	7.1
1877	5,338,906	24,722	139,659	93,543	38,503	4.63	26.2	17.5	7.2
1878	5,351,060	25,284	134,117	99,629	41,124	4.73	25.1	18.6	7.7
Moyenne annuelle 1869-1878 . . .	5,360,800	26,219	143,437	93,881	62,277	4.90	26.8	17.5	11.6
1879	5,362,337	23,254	135,328	105,089	47,065	4.34	25.2	19.6	8.8

MARIAGES.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le nombre des mariages contractés pendant l'année 1879 a été de 23,254, soit 1 pour 231 ou 4.34 pour 1,000 habitants.

Ce chiffre est au-dessous de celui, déjà bien faible, qui résulte de la moyenne annuelle des mariages enregistrés pendant les 10 années 1869-1878; moyenne déjà inférieure à celle de la plupart des États civilisés.

Il est bon de rappeler, à ce sujet, les observations faites dans le rapport relatif à l'année 1875.

« A n'en pas douter, l'inégalité du nombre des mariages, en Irlande, avec celui « des autres contrées provient du mauvais mode d'inscription, mais en réalité la « différence due à cette cause n'est pas aussi grande qu'elle le paraît à première vue, « et le chiffre actuel des mariages en Irlande, en prenant pour base la population, « n'est nullement en rapport avec celle-ci. D'après le dernier recensement, on voit « que, tandis qu'en Angleterre, la moyenne des hommes âgés de 20 ans et au-dessus, « non mariés, était seulement de 27.1, elle était en Irlande de 38.3 p. 100 du « total. En résumé, les états d'inscriptions eux-mêmes prouvent que les mariages en « Irlande sont moins nombreux que dans les autres contrées. Les dispositions de « la loi relative à l'inscription des mariages protestants sont telles, qu'il serait im- « possible qu'un seul mariage ne fût pas inscrit. Cependant, comparaison faite avec « le compte des mariages en Angleterre, les résultats pour l'Irlande sont défavo- « rables. Ainsi, la moyenne annuelle des mariages en Angleterre, qui est de 1 sur « 119 personnes ou 8.4 p. 1,000, n'est que de 1 sur 168 ou 5.97 p. 1.000 dans « la population protestante en Irlande. Notons en passant qu'en 1879 elle est des- « cendue à 5.34 p. 1,000.

« Rien ne dénote, en somme, que la proportion des mariages soit plus élevée « parmi les catholiques romains que parmi les protestants.

« Les mariages catholiques romains enregistrés en Irlande en 1875, sont de 1 sur « 245 ou 4.08 p. 1,000 habitants catholiques romains. Si les mariages protestants « ne sont pas beaucoup au-dessus des mariages catholiques, ils ne sont certaine- « ment pas au-dessous, la différence existant entre eux ne provient que du défaut « d'inscription.

« En 1875, la proportion des mariages catholiques romains était de 1 sur 125 « ou 4.08 p. 1,000 catholiques romains, chiffre de beaucoup supérieur à celle des « mariages protestants.

« En 1879, il était de 4.03 p. 1,000. »

Sur les 23,254 mariages inscrits pendant l'année 1879, soit 1 p. 231 ou 4.34 p. 1,000 de la population :

16,528 ont été contractés entre catholiques romains.
3,646 selon les rites et cérémonies de la religion dominante.
2,214 entre presbytériens.
338 dans les *Registred Buildings* conjoints appartenant à diverses religions.
507 unis par contrats civils dans les *Registrars offices* (mariages civils).
18 selon les rites de la *Society of Friends* (association de secours mutuels).
3 selon le rite judaïque.

23,254

Mariages contractés en Irlande, de 1869 à 1879, selon le mode de célébration.

ANNÉES.	MARIAGES enregistrés en vertu des actes 7 et 8 de Victoria.							CATHOLIQUES romains.	TOTAL des mariages.	PAR MILLE de la population.		
	Selon les rites de l'Église dominante.	Presbytériens.	Religions diverses.	Mariages civils.	Society of Friends.	Juifs.	Total.			Actes 7 et 8 de Victoria.	Catholiques romains.	Total.
1869	4,739	2,515	230	792	15	»	8,291	18,986	27,577	6.75	4.43	5.01
1870	4,701	2,528	235	737	7	2	8,213	20,454	28,667	6.52	4.96	5.39
1871	4,205	2,805	294	697	14	3	8,018	20,942	28,960	6.32	5.08	5.37
1872	4,374	2,773	291	561	11	1	8,011	18,932	26,943	6.42	4.63	5.02
1873	4,210	2,481	324	566	16	1	7,601	18,129	25,730	6.37	4.55	4.82
1874	3,914	2,365	299	517	7	1	7,133	17,348	24,481	5.71	4.27	4.61
1875	4,088	2,495	326	522	14	3	7,448	16,589	21,037	5.97	4.08	4.53
1876	4,033	2,528	347	540	9	1	7,458	18,930	26,388	5.96	4.65	4.96
1877	3,912	2,493	314	506	8	1	7,264	17,458	24,722	5.79	4.27	4.63
1878	3,900	2,571	390	512	8	5	7,386	17,898	25,824	5.87	4.37	4.73
1869-1878. . (moyenne)	4,208	2,556	303	598	10	2	7,682	18,567	26,219	6.17	4.53	4.90
1879	3,646	2,214	338	507	18	3	6,726	16,528	23,254	5.34	4.03	4.34

Les 3,646 mariages contractés selon les rites de la religion dominante se divisent ainsi :

69 par licence spéciale.
3,079 — simple.
383 après publication des bans.
12 inscrits par les enregistreurs *(Registrar's certificate)*.
103 autres.

3,646

Pendant l'année 1879, 675 licences de mariages ont été accordées et enregistrées.

Le nombre des licences accordées par les ministres des différentes sectes presbytériennes est établi comme suit :

SYNODES.	NOMBRE des ministres pouvant accorder des licences, au 31 déc. 1879.	NOMBRE des Temples.	NOMBRE des licences accordées.
Collége général de l'Église presbytérienne en Irlande . .	123	555	2,137
Synodes de l'Ulster	10	19	45
Presbytère d'Antrim.	4	9	16
Synode de Munster	3	2	1
Presbytère Nord d'Antrim	2	6	7
	142	591	2,206

Par cette raison qu'il n'y a aucune restriction civile en ce qui touche l'époque ou le lieu où se consacrent les mariages entre catholiques romains en Irlande, l'enregistrement des chapelles ou temples appartenant à l'Église catholique romaine est inutile, mais pour les autres sectes religieuses un registre est tenu dans les chapelles ou églises où sont contractés les mariages sans licence spéciale.

Au 31 décembre 1879 on comptait :

1,503 églises ou chapelles (religion dominante).
591 *Offices* presbytériens.
309 *Registred Buildings* (lieux où se marient les personnes appartenant à diverses sectes).
2,403

Comparés avec les années précédentes, ces chiffres accusent :

Une diminution de 1 pour l'Église dominante.

Un accroissement de 1 pour les *Offices* presbytériens.

Un accroissement de 4 pour le *Registred Building*.

Le tableau suivant donne le nombre des différentes sectes possédant des ***Registred Buildings***.

Méthodistes wesleyens	165
Presbytériens réformés	37
Indépendants	23
Anabaptistes	18
Anciens méthodistes wesleyens	10
Scissionnaires	12
Presbytériens unis	8
Nouveaux méthodistes	7
Moraviens	6
Anciens méthodistes	6
Union évangélique	2
Unitariens	2
Méthodistes	2
Église méthodiste	1
Convenantaires	1
Premiers scissionnaires unis	1
Protestants dissidents	1
Chrétiens	1
Chrétiens dissidents	1
Unitariens dissidents	1
Église catholique apostolique	1
Frères chrétiens	1
Protestants indépendants	1
Juifs	1
Total	309

Comme plus de la moitié du nombre annuel des mariages entre catholiques romains, dans les provinces de Munster et de Connaught, sont célébrés entre Noël et les jours gras, il en résulte que les unions enregistrées, en Irlande, pendant le premier trimestre, sont beaucoup plus nombreuses que pendant les trois autres.

C'est ainsi qu'en 1879 on en compte :

8,610 dans le premier trimestre.
4,763 — second trimestre.
4,840 — troisième trimestre.
5,041 — quatrième trimestre.
23,254

Voici le compte pour les quatre dernières années :

TRIMESTRES.	1876.		1877.		1878.		1879.	
	Catholiques romains.	Protestants.	Catholiques romains.	Protestants.	Catholiques romains.	Protestants.	Catholiques romains.	Protestants.
Mars	8,682	1,763	7,074	1,832	8,135	1,679	7,072	1,538
Juin	3,074	1,709	3,471	1,621	2,897	1,767	3,135	1,628
Septembre . .	3,415	1,916	3,398	1,790	3,325	1,923	3,163	1,677
Décembre. . .	3,759	2,070	3,515	2,021	3,541	2,017	3,158	1,883
Total . .	18,930	7,458	17,458	7,264	17,898	7,386	16,528	6,726
Total général. .	26,388		24,722		25,284		23,254	

Les mariages entre célibataires forment les 85.6 p. 100 de ce total. Entre veufs et filles : 8.5. Entre garçons et veuves : 3.4. Entre veufs et veuves : 2.5 p. 100. Ainsi 11 p. 100 des hommes étaient veufs, et 6 p. 100 des femmes, veuves; dans 14 mariages sur 100 l'un ou l'autre des conjoints était veuf ou veuve.

Un compte exact de l'âge des conjoints serait intéressant à plusieurs points de vue, aussi est-il à regretter que dans la majorité des cas l'âge ne soit pas inscrit. Dans le registre d'inscription, la colonne des âges porte simplement ces mots : *Mineur*, *Majeur*.

En 1879, l'âge des conjoints n'a été spécifié que dans 6,548 cas, soit un peu moins d'un quart du nombre total des mariages.

En 1865, sur 30,802 mariages inscrits, l'âge des conjoints a été noté dans 13,910 cas.

Sur 23,254 hommes mariés durant l'année, 662 ou 2.85 p. 100 étaient mineurs.

Sur le même nombre de femmes, 3,153 ou 13.56 p. 100 l'étaient également.

Ces proportions ne diffèrent que fort peu de celles des dix précédentes années.

La proportion la plus élevée des mineurs, en 1879, était, pour les hommes, de 3.73 p. 100 dans la partie sud-est et pour les femmes de 18.48 dans l'ouest.

Ajoutons que la moyenne des mariages de mineurs en Irlande est de beaucoup au-dessous de celle des mariages de mineurs en Angleterre et en Écosse.

La signature des conjoints témoigne grandement du progrès de l'éducation élémentaire. En 1879, 16,735 hommes ou 72.0 p. 100 et 15,609 femmes ou 71.1 ont signé leurs noms entiers, les autres les remplaçant par une marque quelconque. Comparés à l'année 1869, ces chiffres, quoique laissant beaucoup à désirer, offrent un contraste frappant. Dans cette année, 63.4 (hommes) et 54.3 (femmes) avaient signé leur nom.

NAISSANCES.

Le nombre des naissances en 1879 a été de :

Garçons. . . .	69,860
Filles.	65,468

Soit 106.7 garçons pour 100 filles. Relativement à la population totale, le chiffre des naissances est de 1 p. 39.6 ou 25.2 p. 1,000, ce qui est de beaucoup au-

dessous de la moyenne des 10 années 1869-1878, laquelle est de 26.8 p. 1,000, bien que certaines années aient été plus mal partagées encore, et notamment 1878, où ce rapport est descendu à 25.1.

Dans le rapport relatif à l'année 1875, l'on a indiqué les causes de l'infériorité des naissances en Irlande et les observations faites à ce sujet sont presque en totalité applicables à l'année 1879.

Nous avons dit que le nombre des mariages en Irlande était, relativement à la population, de beaucoup au-dessous du nombre des mariages en Angleterre. Les naissances présentent aussi une différence, sinon aussi frappante, mais cependant suffisante pour nécessiter une explication : en effet, le taux moyen en Angleterre est de 35.4 p. 1,000 contre 26.9 p. 1,000 en Irlande.

L'inégalité entre le nombre des mariages est due à des circonstances toutes spéciales en Irlande, et il est évident que, au point de vue général, il doit y avoir une différence correspondante entre le compte des naissances.

En ce qui touche spécialement les naissances, et en omettant les enfants nés en dehors du mariage, la moyenne des naissances légitimes, qui était en Angleterre, de 1865 à 1874, 33.4 par 1,000 habitants, ne s'élevait en Irlande qu'à 26.1.

On pourrait conclure de ce fait que l'inscription des naissances, en Irlande, est défectueuse; mais, après examen, on doit constater qu'il n'en est pas ainsi.

En 1871, d'après le recensement, les femmes mariées en Angleterre entre 15 et et 66 ans — première et dernière limite de l'âge auquel une femme peut enfanter — forment 14.7 p. 100 de la population totale de tout âge, et en Irlande 11.8 p. 100 seulement. En d'autres termes, et à population égale, 5 femmes mariées peuvent, en Angleterre, être mères et 4 en Irlande.

Si on admet que le nombre des naissances actuelles est en proportion du nombre des femmes mariées dans chacune de ces contrées, il est évident que quelques-uns des chiffres attribués à l'Irlande — proportionnellement à la population — doivent être moindres que ceux atribués à l'Angleterre, la proportion des femmes mariées dans le premier de ces pays étant plus faible que dans le second. Ceci dit, on peut logiquement admettre les chiffres des naissances légitimes donnés précédemment, soit 26.1 p. 1,000, en Irlande, et 33.4 p. 1,000, en Angleterre, puisque tous les deux sont, dans l'un et l'autre pays, en rapport avec le nombre de femmes mariées, en tenant compte de la population. Si l'on considère ces chiffres à un autre point de vue, on verra que les naissances, en Angleterre, sont, annuellement, de 224 sur 1,000 femmes mariées et âgées de 15 à 55 ans et que les naissances en Irlande sont de 223 p. 1,000.

D'après l'opinion populaire, les femmes, en Irlande, seraient plus fécondes qu'en Angleterre; mais cela n'est vrai que pour les femmes jeunes, car en faisant entrer en ligne de compte les femmes âgées, il n'y a pas de différence entre les deux pays.

Sur les 135,328 enfants dont les naissances ont été inscrites en Irlande pendant l'année 1879, 131,961 ou 97.5 p. 100 étaient légitimes et 3,367 ou 2.5 p. 100 illégitimes.

Pendant les dix années précédentes, la moyenne pour 100 des naissances illégitimes avait été également de 2.5. — Nous croyons inutile de faire remarquer que, comparaison faite avec les autres pays, ce rapport plaide en faveur de l'Irlande.

Des enfants légitimes nés pendant l'année,

68,129 étaient du sexe masculin.
63,832 — féminin.

Soit, sexe masculin, 107.7 p. 100 par rapport au sexe féminin.
Des enfants illégitimes :

1,731 étaient du sexe masculin, et
1,636 — féminin.

Ou 105.8 garçons pour 100 filles.

L'Irlande a compté pendant l'année 1879, 1,617 jumeaux et 22 naissances triples. Le nombre des naissances doubles et triples est donc de 1,639, soit 1 pour chaque 82 naissances d'enfants vivants.

Enfants légitimes et illégitimes enregistrés en Irlande de 1875 à 1879.

DIVISIONS.	NAISSANCES LÉGITIMES. Proportion p. 100.					NAISSANCES ILLÉGITIMES. Proportion p. 100.				
	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Irlande	97.7	97.7	97.6	97.7	97.5	2.3	2.3	2.4	2.3	2.5
Nord-Est	95.4	95.2	95.2	95.3	95.1	4.6	4.8	4.8	4.7	4.9
Nord-Ouest	97.8	97.8	97.8	97.7	97.5	2.2	2.2	2.2	2.3	2.5
Est	98.1	98.0	97.9	98.2	98.0	1.9	2.0	2.1	1.8	2.0
Nord-Niedland	98.6	98.5	98.4	98.5	98.4	1.4	1.5	1.6	1.5	1.6
Sud-Niedland	98.1	98.0	98.2	97.9	97.7	1.9	2.0	1.8	2.1	2.3
Ouest	99.2	99.2	99.2	99.2	99.2	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Sud-Est	97.3	97.5	96.9	97.4	97.2	2.7	2.5	3.1	2.6	2.8
Sud-Ouest	98.7	98.7	98.7	98.7	98.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1 .

De même que dans les années précédentes, le nombre des enfants nés en dehors du mariage a été le moins élevé dans l'Ouest et le plus élevé dans le Nord-Est.

Dans l'Ouest il est de . . . . . 0.8 p. 100 du total des naissances.
Dans le Sud-Ouest et le Niedland . 1.6 — —
Dans l'Est . . . . . 2.0 — —
Dans le Sud-Niedland . . . . . 2.3 — —
Dans le Nord-Ouest . . . . . 2.5 — —
Dans le Sud-Est . . . . . 2.8 — —
Dans le Nord-Est . . . . . 4.9 — —

Comparaison faite des provinces, le nombre des enfants illégitimes est de:

4.0 dans l'Ulster.
2.1 — Leinster.
1.9 — Munster.
0.7 — Connaught.

Down et Mayo forment les extrêmes (5.6 pour Down et 0.5 seulement pour Mayo).

Le rapport respectif des naissances, en 1879, dans les provinces était:

Munster 25.9
Connaught 25.1
Leinster 25.0
Ulster 25.0

} p. 1,000.

Les quatre comtés où ce chiffre a été dépassé, sont :

Dublin	29.8
Kerry.	29.6
Antrim.	29.4
Mayo.	29.5

Par contre, le chiffre le moins élevé se trouve dans les suivants :

Fermanagh	21.5	p. 1,000.
Wicklow	21.7	
Monagham.	21.8	
Carlow.	21.0	

Dans ce total, 53.1 p. 100 des naissances ont eu lieu dans les six premiers mois de l'année (181 jours), et 46.9 p. 100 dans les six derniers (184 jours) :

35,226	ont été inscrits	dans le 1er	trimestre.
36,656	—	2e	—
32,933	—	3e	—
30,513	—	4e	—

Nombre des naissances inscrites en Irlande pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879.

1er TRIMESTRE finissant :	ANNÉES ET NOMBRE DE NAISSANCE.							TAUX POUR 1,000 de la population.	
	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	Moyenne de 1874 à 1878.	1879.	1874-1878.	1879.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au 31 mars	35,584	36,378	37,555	37,167	35,041	36,585	35,226	27.5	26.8
30 juin	38,514	37,405	37,387	37,356	36,591	37,451	36,656	28.1	27.3
30 juillet . . .	33,831	32,588	33,144	32,826	32,209	32,920	32,933	24.7	24.6
31 décembre. .	32,359	31,919	32,183	32,310	30,276	31,815	30,513	23.9	22.8
Total. . .	141,288	138,320	140,469	139,659	134,117	138,771	135,328	26.0	25.2
Moyenne annuelle par 1,000 de la population . . .	26.6	26.1	26.4	26.2	25.1	26.6	25.2	»	»

DÉCÈS.

En 1879, le nombre des décès a été de 105,089, soit 1 p. 51.0, ou 19.6 p. 1,000.

Hommes	52,268
Femmes	52,821

Soit pour les premiers 20.1 par 1,000 hommes.

Et pour les derniers 19.1 par 1,000 femmes.

Ces chiffres sont beaucoup plus forts que ceux de la moyenne des 10 années 1869 à 1878, et dans quelques-unes des années de cette période ces rapports ont même été dépassés.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, l'augmentation signalée est due au nouveau mode d'inscription. Les chiffres des décès inscrits en vertu des nouveaux édits sur la santé publique constatent un certain nombre de décès qui, précédemment, n'avaient pas été enregistrés.

Le compte des décès dans les huit divisions ci-après va de 15.6 par 1,000 dans l'Ouest, à 25.1 dans l'Est.

La moyenne pour chaque division est de :

Ouest	15.6	par 1,000.
Nord-Niedland et Nord-Ouest	17.3	
Sud-Niedland	19.5	
Sud-Ouest	19.6	
Sud-Est	19.8	
Nord-Est	20.4	
Est	25.1	

Dans les quatre provinces qui suivent elle est de :

Connaught	17.7
Ulster	19.2
Munster	19.4
Leinster	22.9

Sur les 32 comtés, les quatre où la mortalité est moindre sont :

Sligo	14.3	par 1,000.
Mayo	15.2	
Longford	15.2	
Galway	16.1	

Par contre, ceux où elle est plus élevée sont :

Dublin	31.3
Westmeath et Antrim	21.6
Limerick	21.5

Les décès dans le premier semestre sont toujours plus nombreux que dans le second.

En 1879, de janvier à juin on trouve 57.5 p. 100 du total des décès, et seulement 42.9 p. 100 dans les 6 autres mois.

Le compte annuel des décès dans chaque trimestre est de :

1er trimestre	24.1	par 1,000.
2e —	29.9	
3e —	15.2	
4e —	18.1	

Nombre des décès en Irlande dans chaque trimestre de 1874 à 1879.

TRIMESTRES finissant :	NOMBRE DES DÉCÈS.							TAUX équivalent p. 1,000.	
	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	Moyenne 1874-1878.	1879.	Moyenne 1874-1878.	1879.
Au 31 mars	25,770	30,605	28,249	26,966	28,214	27,961	32,328	21.0	24.1
30 juin	24,063	25,297	25,537	25,787	26,868	25,510	28,084	19.1	20.9
30 septembre	19,538	19,237	18,614	18,996	20,345	19,346	20,385	14.5	15.2
31 décembre	22,590	22,975	19,924	21,794	24,202	22,297	21,292	16.7	18.1
Total	91,961	98,114	92,324	95,543	99,629	95,114	105,089	17.9	19.6
Moyenne annuelle	17.3	18.5	17.3	17.5	18.6	17.9	19.6	»	»

PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET PAUPÉRISME.

Les prix moyens à Dublin du pain, pommes de terre, bœuf, en 1879, ont été légèrement au-dessous de ceux de l'année précédente.

Quant à la farine, son prix moyen a été plus faible que celui de quelques-unes des dix années 1869-1878.

La cote moyenne établie par MM. Manders et C° est :

Pain : 4 L. B. (1) 7 pence (2), soit $\frac{1}{7}$ pence au-dessous du prix moyen en 1878.

Farine : prix moyen : 14 shellings (3) 3 pence par cwt (4), soit 2 shellings 9 pence au-dessous du prix moyen de 1878.

Pommes de terre : prix moyen : de 4 shellings à 6 shellings 9 pence par cwt, contre 4 shellings 9 pence à 7 shellings 6 pence en 1878.

Bœuf : de 57 shellings à 68 shellings par cwt, contre 60 shellings à 76 shellings.

Le tableau ci-après donne :

1° Les prix moyens à Dublin du pain, de la farine, des pommes de terre et du bœuf, de 1869 à 1879;

2° Le nombre moyen des personnes en Irlande recevant des secours dans l'intérieur de l'asile des indigents, ou à domicile, le samedi, pendant ces mêmes années;

3° Les prix moyens des denrées alimentaires et le nombre des personnes secourues dans chaque trimestre de 1879.

ANNÉES.	PRIX MOYENS DES DENRÉES.				PAUPÉRISME.	
	Pain. Cote de Manders et C° 4 L. B. Livres.	Farine de froment, 100 L. B. Livres.	Pommes de terre (au marché) 100 L. B. Livres.	Bœuf (au marché de Dublin) 100 L. B. Livres.	Nombre de personnes secourues dans l'asile des indigents.	Nombre de personnes secourues à domicile.
	pence.	sh. pence.	sh. p. à sh. p.	sh. p. à sh. p.		
1869	6 3/4	15 9	3 6 à 5 1	53 0 à 69 6	52,118	17,975
1870	6 3/4	15 5	3 6 4 7	54 6 68 6	49,115	21,068
1871	7 1/2	15 1	2 9 4 11	59 0 74 0	46,094	24,209
1872	8	15 10	4 8 6 7	59 0 75 0	46,053	27,054
1873	8	17 2	4 6 8 0	64 0 82 6	47,391	30,211
1874	8	18 8	3 10 5 7	54 6 79 0	47,699	30,232
1875	7	17 1	2 11 4 7	57 0 79 0	45,809	30,241
1876	7	16 7	3 8 5 8	58 0 76 6	43,936	31,469
1877	8	17 10	4 8 6 6	58 0 76 0	44,888	33,165
1878	7 3/4	17 0	4 9 7 6	60 0 76 0	48,406	35,796
1879	7	14 3	4 0 6 9	57 0 68 0	52,063	39,221
1er trimestre	6 1/2	14 0	3 10 à 6 4	57 6 à 69 0	54,074	41,227
2e —	6 1/2	14 0	3 10 6 4	60 6 69 6	51,332	40,070
3e —	7	14 0	3 9 6 5	57 0 69 0	49,013	37,685
4e —	8	15 2	4 9 7 10	52 6 65 0	53,835	37,903

Si l'on examine attentivement le prix des denrées inscrit dans ce tableau, on verra que l'année 1869 est celle où le bœuf a été au plus bas prix. Le pain, en 1869 et en 1870. La farine, en 1879. Les pommes de terre, en 1875.

Par contre, en 1872-1873-1874-1877, le prix du pain a atteint 8 pence.

En 1874, la farine 18 shellings 8 pence.

En 1873, les pommes de terre de 4 shellings 6 pence à 8 shellings.

En 1873 également, le bœuf de 64 shellings à 82 shellings 6 pence.

Le nombre des indigents reçus dans les workhouses (asiles hospitaliers) le samedi, était en 1879 de 52,063. — 3,657 de plus qu'en 1878.

Le nombre des indigents secourus à domicile : de 39,221. — 3,425 de plus qu'en 1878.

Traduit de l'anglais par CH. VERPY.

(1) L. B. : $0^{kil},4,535926$.

(2) Pence : $0^{f},10,4166$.

(3) Shelling : $1^{f},25$.

(4) Cwt. Livre : $50^{kil},802$.